



Bulletin C.G.T Douanes Interrégion de Bordeaux



N° 19 – décembre 2012

Inter... ACTIONS !

Spécial Comité Technique du 29 novembre 2012

**Le 6 décembre 2012,
tous à Yvry-sur-
Seine !**

La casse continue en 2013 : - 34 emplois !

Le DI a présenté suivant quelles modalités il entendait prélever les 34 emplois que lui retire la DG (cf. doc joint pages 3 et 4).

-Déflagration pour les RL qui sont rayées de la carte en Midi-Pyrénées et fortement impactées en Gironde ;

-Suppression du bureau des douanes de Périgueux;

-Suppression de la brigade du Verdon ;

-Grappillages d'emplois çà et là (services viticulture de Langon, Libourne, SRE de Bordeaux, Bureau de Mérignac, DR MP et Bayonne, SRA Bayonne, BSI de Cambo) ;

- Projets abracadabrantesques pour un redécoupage des divisions en Midi Pyrénées (1 division supprimée, 2 divisions maintenues et localisées à Toulouse, ni tout à fait territoriales, ni tout à fait fonctionnelles...)

Autant de bidouillages saignants que les timides renforcements d'effectifs du fait de la Taxe Poids Lourds (BSI de Bassens, Millau et Dax) sont très loin de compenser. Drôle d'embrouille du DI, sur ces effectifs (18 emplois promis - 12 supprimés = 6 emplois pour seulement 3 brigades « chanceuse »... Pour les autres la mission sans les emplois !)

*« Pour un Noël de merde, je l'ai
planté là ... »*



Centralisation de certaines missions fiscales : de vrais « cas rances »...

- DEB dans la DR de Bayonne sur le bureau de Pau ;
- Céréales sur les bureaux de Portet (Midi-Pyrénées), Bassens (Bordeaux) et Pau (Bayonne);
- TGAP sur les bureaux de Portet (Midi-Pyrénées), Mérignac (Bordeaux) et Pau (Bayonne).

Tout ça pour en arriver là !

*Deux Comité Techniques, des Groupes de Travail régionaux et interrégional, tous constatant l'utilité du travail de proximité, l'expertise en matière de contrôle des « petits bureaux » qui avaient apporté leur pierre à l'édifice de la réussite en terme de résultats (dixit le chef du POC DRMP) là où souvent les bureaux centralisateurs n'interviennent pas, l'absence de téléservices et applications qui expliqueraient une diminution de la gestion... Tout ça pour arriver au même résultat : **ON DEMANTELE !***

Notre volonté de dialoguer s'est heurtée de plein fouet à la surdité du DI et de ses cadres. Là où nous parlions de l'humain, ils répondaient « ETPT ». Des décimales d'ETPT qu'on passe d'un endroit à un autre dans une DR et ne génèrent pas de déplacement physique de personne, cela ne mérite pas qu'on en parle...

Avec un DI « humaniste » qui déclare : « **1,38 ETPT, ce n'est pas significatif...** »

La jurisprudence ne cesse de pointer la responsabilité de l'employeur qui a une obligation de résultat en matière de santé physique et mentale de ses subordonnés et n'oublie pas que « **l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail représente un objectif qui ne saurait être subordonné à des considérations économiques** ».

Le directeur n'est pas resté insensible à notre argumentaire et a indiqué aux représentants du personnel que, s'il avait obligation de passer au vote immédiatement, **il ne doutait pas que le vote unanime** l'obligerait à une reconvoction du CT, ce qui lui laisserait le temps de prendre l'attache de la DG et de vérifier les conditions de saisine des CHSCT.

Hélas ! Quelle ne fut pas la consternation des représentants CGT, CFDT, UNSA, Solidaires tous unis contre ce projet de centralisation fiscale en constatant le cavalier seul incompréhensible de l'élu USD-FO : « abstention ! ». Et gros soulagement coté DI ...

Création d'un service des tabacs à la DR de Bordeaux (Point d'information : pas de vote)

Projet encore à l'état d'ébauche au contenu assez flou. Gestion ? Contrôles ?

Entre les technocrates qui nous parlent de « *nouveaux process de contrôle* » et les agents du terrain qui savent de quoi ils parlent (et avec qui), là encore le dialogue est quasiment impossible.

L'opération sera économiquement et écologiquement coûteuse (restructurations, déplacements des services, éloignement des usagers). Et également humainement !

Pour une fois, le DI estime que, la création de ce service ayant une incidence sur les conditions de travail des 3 agents, il y a lieu de consulter préalablement le CHSCT. Ce que nous ne pouvons que saluer !

Motion des agents de Portet

Nous, agents du bureau de Toulouse Portet, en charge des missions fiscalité sur l'ensemble du département de la Haute Garonne, nous inquiétons des propos tenus sur la centralisation des « activités non significatives » lors du groupe de travail interrégional du 4 Octobre dernier et repris dans les documents du comité technique du 29 novembre.

En effet, à ce jour et sans aucune enquête de la hiérarchie auprès des agents en charge de ces activités pour en connaître la faisabilité, la centralisation des missions fiscales TGAP et Céréales sur le bureau de Portet semble bel et bien actée et ce sans même attendre la fin du débat institutionnel et sans effectifs supplémentaires.

Or cela n'aura rien de marginal pour les services de gestion de Portet :

□ Pour les céréales : **c'est une multiplication par 8** de notre travail actuel ;

□ Pour la TGAP : **c'est une multiplication par 10** de notre travail actuel.

S'agissant de ces contrôles, le bureau de Portet n'en effectue plus depuis des années. Ceux qui sont actuellement réalisés par les agents des bureaux que l'on veut supprimer... Donc à l'avenir, plus de contrôles, avec pour conséquence **autant d'argent non recouvré pour la collectivité et certainement une amplification des fraudes !**

Où bien à quel prix pour le bureau de Portet qui n'en n'a pas les moyens humains ?

De plus, nous sommes conscients que ce nouveau transfert, en attendant celui d'activités comme la fiscalité énergétique et la TSVR qui semble s'annoncer, se fera contre les agents des bureaux BFCI de la région et au détriment de l'efficacité des contrôles et de la gestion des opérateurs de ce secteur.

Nous tenons donc à manifester notre solidarité avec tous les bureaux de Midi-Pyrénées injustement impactés par cette décision aussi arbitraire qu'inconséquente.

Sachant le contexte que vit notre administration, non prioritaire, en matière de réduction des effectifs, la centralisation fiscale est un prétexte supplémentaire pour, sous couvert de mutualisation et de professionnalisation, fermer à court terme un maximum de services sur la Région.

La réforme du dédouanement en 2009 a suffisamment affaibli **le service public de proximité** douanier !

C'est pourquoi nous refusons aujourd'hui le transfert de ces tâches qui d'une part accélérera la disparition de la présence douanière, d'autre part apportera que surcharge de travail au bureau principal, pénalisant les usagers et encourageant la fraude dans les départements limitrophes.

DIDDI de Bordeaux

PAE 2013-EFFECTIFS DE REFERENCE 2013

EVOLUTIONS PROJETEES

DI de BORDEAUX

Suppression de l'échelon de la jauge au 31 décembre 2012 :

- Transfert de la mission aux affaires maritimes (Voté en CT SD 2012)
- Impact : -2 emplois de référence (-3 ETPT en réel)

Création d'un poste de conseiller de prévention

- Création d'un poste de catégorie A sur les ER 2013 (PAE 2014).
- Date prévue de présentation en CT : (4 décembre 2012).

Hypothèse de création du CSRH en cours d'année 2013 (dossier en cours en administration centrale):

- Implantation géographique et fonctionnelle à préciser
- Impact : variable selon schéma retenu.
- Date prévue de présentation en CT si l'hypothèse de Bordeaux était retenue : janvier 2013

DR de BORDEAUX

Suppression du bureau de Périgueux :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. Fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -1 emploi de référence (-5 ETPT en réel)
- Transfert de +1 emploi à Bergerac, +1 emploi à Bassens, +1 emploi au PAE

Suppression de la recette locale isolée de Cadillac :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. Fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -2 emplois de référence (-2 ETPT en réel)
- Transfert de l'activité à Langon.

Suppression de la recette locale isolée de Castillon :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. Fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -2 emplois de référence (-2 ETPT en réel)
- Transfert de l'activité à ST Emilion.

Suppression de la BSE du Verdon :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. Fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -3 emplois de référence (-3 ETPT en réel).

Création d'une cellule régionale des tabacs (CRT) au sein du PAE :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. Création au plus tard en janvier 2014.
- Impact à terme : + 3 emplois par regroupement d'un emploi du PAE, d'un emploi de Bassens, et d'un emploi de Périgueux. Dans un premier temps : le Lot et Garonne reste géré par Agen.

Diverses mesures de suppressions ou de créations d'emplois sur les années 2013-2014 :

- Suppression d'un emploi de catégorie B au service régional d'enquêtes (SRE). (PAE 2013)
- commandement respectif des unités de surveillance de Mérignac et Bassens (PAE 2013).
- Création d'un emploi de catégorie A, Officier Coordonnateur Interrégional (OCI) (PAE 2013).
- Renforcement de la BSE de Bassens de deux emplois supplémentaires au titre de la mission de contrôle de la taxe poids lourds (TPL) (PAE 2013).
- Réorganisation territoriale des divisions de la DR de Bordeaux (CT de Janvier 2013)
- Réduction d'un emploi au service viticulture de Langon (ER 2013-PAE 2014) .
- Réduction d'un emploi au service viticulture de Libourne (ER 2013-PAE 2014).

DR de MIDI-PYRENEES

Suppression d' une division territoriale :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. Fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -3 emplois de référence (-3 ETPT en réel)
- Nature de la mesure : Aujourd'hui, trois divisions localisées à Toulouse, Albi et Auch. A terme : deux divisions basées à Toulouse avec des compétences territoriales et fonctionnelles redéfinies.

Suppression de la recette locale isolée de Puy L'évêque :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -2 emplois de référence (-2 ETPT en réel).
- Transfert de l'activité sur Cahors.

Suppression de la recette locale adossée de Gaillac :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -1 emploi de référence (-2 ETPT en réel).

Suppression de la recette locale adossée d'Eauze :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013. fermeture : au plus tard en janvier 2014.
- Impact : -1 emploi de référence (-1 ETPT en réel).

Suppression de la recette locale isolée de Condom (2014) :

- Date prévue de présentation en CT : janvier 2013 (ER2013), janvier 2014 (PAE 2014). Fermeture : au plus tard en janvier 2015.
- Impact : -2 emplois de référence (-2 ETPT en réel).
- Transfert de l'activité sur Eauze au plus tard en janvier 2015.

Diverses mesures de suppressions ou de créations d'emplois sur les années 2013-2014 :

- Suppression d'un emploi de catégorie A en administration générale au sein des bureaux particuliers de la DR de Toulouse (PAE 2013).
- Suppression d'un emploi Berkani (PAE 2013).
- Suppression d'un emploi au sein de la brigade hors rang (BHR) (PAE 2013).
- Renforcement de la BSI de Millau de deux emplois supplémentaires au titre de la mission de contrôle de la taxe poids lourds (TPL) (PAE 2013).

Mesures de suppression d'emploi programmées :

- Suppression de deux emplois de référence au sein de la BSI de Cambo (PAE 2013).
- Réduction de deux emplois d'administration générale au sein des bureaux particuliers de la DR de Bayonne en (PAE 2013).
- Suppression d'un emploi d'auditeur au sein du service régional d'audit de Bayonne (PAE 2013).
- Renforcement de la BSI de Dax de deux emplois supplémentaires au titre de la mission de contrôle de la taxe poids lourds (TPL) (PAE 2013).
- Réduction de deux emplois au sein de la BSI de Cambo en 2014 (EP 2013).

Billet d'humeur d'un(e) militant(e) en colère ...**Quand le CPP devient : « Cours Particulier Personnalisé !!! »**

Eh oui! Quel ne fut pas l'étonnement de ces quelques agents à la lecture de leur convocation pour participer à une séance individuelle de présentation du CPP 2012 / 2013.

Certes, ils avaient jusqu'à présent poliment mais fermement refusé de prendre part à cet exercice imposé de communication.

Mais là, une invitation personnelle pour un rendez-vous individuel avec leur manager, *waouh!!!*

Que revêt cette insistance à vouloir impérativement instiller dans nos esprits les éléments de langage et la philosophie de ce CPP ?

Il est signé par qui d'ailleurs ce " contrat " ? Ah oui, entre l'administration *et*...elle-même. Mais revenons à nos agents invités.

Un brin militants, certes, mais surtout soucieux de la bonne

utilisation de l'argent public et « dans un contexte tendu sur le plan budgétaire » :

* considérant le coût exorbitant de cet exercice (compter à minima 2 heures d'un cadre supérieur + 2 heures d'un agent ou C ou B ou A, par agent convoqué)

* considérant l'accès en libre lecture du CPP sur « l'espace dédié » dans Aladin NG,

* considérant de plus qu'ils savent lire,

nos agents ont décliné l'invitation !!!

Grand dommage pour la part de l'audience hiérarchique (indicateur de l'engagement n° 4 du CPP), mais épisode symptomatique de la teneur du dialogue en douane... ***Au total à ce jour, 17 agents « désobéisseurs » de MIDI-PYRENEES, refusent de se plier à cet exercice, conscients des éventuelles retombées disciplinaires.***

La CGT vous consulte

Il y a trois semaines, nous vous avons envoyé un petit « sondage ». Un support d'expression afin que vous nous indiquiez votre point de vue sur la centralisation qui s'annonçait. Ce point a donc été examiné lors du Comité Technique du 29 novembre 2012.

Nous remercions ceux qui nous ont répondu. D'autant plus, nous ne pouvons que le reconnaître, que vous n'avez pas été extrêmement nombreux à le faire.

Nous ne vous cacherons pas que, en tant que représentants du personnel, cela nous déçoit et nous laisse perplexes.

D'un côté vous votez à plus de 89% lors des élections professionnelles. D'un autre vous ne semblez plus par la suite partie prenante de ce qui arrive. Comme si une fois passé le vote, c'est emballé et ça ne vous concerne plus.

Or vous le savez bien, tous, que la force du syndicalisme, c'est le nombre de syndiqués **et l'implication des travailleurs dans l'action collective**. Les syndicats sont le miroir de leurs mandants ! C'est d'eux qui tirent leur force. Et pas seulement au moment des élections, mais tout au long de leur mandat...

Pour ceux qui regrettent de n'avoir pas donné leur avis avant le CT mais qui voudraient bien le donner maintenant, c'est ici (cliquer en appuyant sur la touche CTRL) :

<http://pollen.chorem.org/pollen/poll/votefor/e39442a180ea42ebb76e37340485f285> et c'est jusqu'au 20 décembre.

La douane menacée de disparition !!!

Car si tout cela ne vous est pas indifférent (et d'ailleurs même si ça vous laisse indifférent, vous avez la possibilité de l'exprimer !), vous devez nous le faire savoir.

Notre syndicat soutient que les réorganisations à marche forcée ne sont pas économiquement justifiées. Elles dégradent le service public et sapent la santé des agents. C'est pourquoi nous nous battons pour que celles-ci soient systématiquement et préalablement soumises au CHSCT qui doit émettre un avis et des recommandations sur leur mise en œuvre.



Extraits des commentaires exprimés par les agents ayant répondu au sondage

- *« La fraude se nourrit de l'absence de régulation/contrôle. Au delà de la fraude de pacotille, des réseaux mafieux montent en puissance d'organisation et donc de résultat et par conséquent de destruction du tissu économique concerné CI. La centralisation n'a de but que de faire disparaître le dispositif de gestion local pour permettre à de puissants réseaux financiers de faire table rase des réglementations (au non du principe d'interdiction de fausse de la concurrence). En terme non avoué c'est le citoyen (dans ses droits économiques et politiques) qui est visé... ».*
- **« Il ne faut pas se leurrer, le principal indicateur de notre hiérarchie c'est le nombre d'emplois supprimés, et les centralisations et autres réorganisations ne sont que des prétextes (même les services qui ont des résultats sont supprimés !) Que vont devenir les Bureaux Fiscalité CI, qui ont déjà perdu le Dédouanement, s'ils n'ont plus de matière? ».**
- *« Si on supprime le peu de personnel qui encaisse les taxes, qui est donc rentable ? La Direction avec plus de 100 agents ou le bureau de Bassens avec 24 agents et le bureau de Mérignac avec 16 agents pour la résidence de Bordeaux ».*
- **« La centralisation ne se justifie pas du point vue de l'efficacité des contrôles ni du service rendu à l'usager. Elle n'est que le paravent de la suppression des effectifs, de la dérégulation et du désengagement de l'Etat ».**
- *« La centralisation CI et de certaines taxes apparaît comme un moyen de vider, par touches, les bureaux de leur contenu. Les bureaux perdent de leur polyvalence et seront de moins en moins en mesure de répondre à la diversité des questions des usagers, surtout que la technicité des tâches en question (céréales, tabac) ne justifie pas forcément la spécialisation ».*
- **« Après nous avoir enlevé la gestion des débits de boissons, c'est au tour des autres missions CI de se sentir menacées. A quelques mois de la retraite, je ne pensais pas voir cette administration s'effondrer aussi lamentablement. Je me fais du souci pour la motivation des agents qui sont à mi carrière ou en tout début ».**
- *« Le fossé se creuse entre les différents types de bureau. Alors que les bureaux principaux jouissent encore d'une relative sécurité en concentrant l'ensemble des missions, les BC, BFCIOD et à plus forte raison les BFCI sont décrochés de plus en plus nettement du cœur de métier et de la plupart des "évolutions" techniques et réglementaires. Nous assistons à une "placardisation" d'une majorité de bureaux de douane et ce phénomène s'amplifie. Les conséquences de cette réorganisation stratégique ne font que commencer. Mais l'onde de choc atteindra malheureusement vite les autres étages de la fusée et personne n'est à l'abri à court terme ».*
- **« L'informatisation par bon nombre de logiciels sur divers domaines de notre profession nous supprime d'autant plus au risque de nous "phagocyter", le personnel perd de son autonomie, de son indépendance dans le travail, d'esprit d'initiative, de ressenti, de vision et d'interprétation avec un certain recul... et il en faut de la force ainsi que de la volonté afin d'en vouloir et d'y croire pour ne pas s'éparpiller dans ses missions ».**

- « Nous sommes des "fonctionnaires", nous permettons de faire **FONCTIONNER** les institutions et ce n'est pas en étant éloignés, décentralisés, mis dans une politique d'anonymat totale que nous pourrions exercer nos **FONCTIONS**. Quand à nos missions, il y a celles du service public et de proximité pour laquelle **TOUS LES JOURS** les usagers nous remercient d'être présents. Il y a celle de contrôle du respect de la législation, de maintien du bon fonctionnement; nous faisons partie du système qui "alimente" les caisses de l'état. A une époque où le "déficit" est le grand mot à la mode, ne sommes-nous pas -ou plus du tout- **UTILES** à l'Etat? La politique « mouchoirs papiers usagers = poubelle » ne doit pas être celle de notre pays! Prendre de telles décisions sans concertation des personnels et services directement concernés, des organisations syndicales représentantes des **PERSONNELS** et Employés que nous sommes, va totalement à l'encontre des **Lois Constitutionnelles**. Une politique qui met en péril directement les **Droits fondamentaux de l'Homme**; une **ANTI-DEMOCRATIE** qui bafoue les valeurs de notre République : Liberté? **NON!**- Egalité? Où est-elle?- Fraternité? ça veut dire quoi ce mot? »

Quand l'hirondelle ne fait plus le printemps... et la CAP ne fait plus l'avancement!

(Ou comment instiller encore un peu plus d'incertitude dans nos esprits : l'avis rendu par la CAP au printemps tiendra-t-il jusqu'à l'automne?)

Au delà de la perte pécuniaire intolérable infligée à chacun des 63 agents « reçus-collés » directement concernés, voilà une question à rajouter à la déjà longue litanie :

- * Quelle espérance de vie pour chacun de nos services?
- * Où les prochaines coupes dans les effectifs?
- * Quelle certitude sur le maintien de telle mission dans tel service?
- * Mon collègue sera-t-il remplacé à son départ?
- * Quels nouveaux outils informatiques demain?
- * Quelles méthodes de travail dans les prochaines semaines?

* Où serais-je dans les mois à venir : dans quel service?

* Pour quelles missions?

* Nous ne sommes plus sûrs de rien, sauf d'évoluer en terrain mouvant!

Nous ne sommes plus sûrs de rien, sauf de l'inconstance de notre haute hiérarchie. Pour mémoire, un petit extrait du CPP 2012 2013 :

« Il (le CPP) doit enfin conduire à redoubler d'attention aux personnes dans un contexte qui restera tendu sur le plan budgétaire »

On y est! Objectif atteint, merci pour l'attention portée au petit personnel.

PS : Rassurez-moi, je n'ai rien entendu d'alarmant concernant l'évolution des carrières de Messieurs nos administrateurs, et vous?

**JE ME SYNDIQUE
À LA CGT**



**Pour renforcer
La démarche et l'action revendicative
Fondées sur la démocratie et l'unité**

SNAD - CGT

NOM : PRENOMS :

DIRECTION : AFFECTATION :

GRADE : Le (Signature)

ADRESSE POUR MA PRESSE SYNDICALE :

.....

A découper et à remettre à un responsable CGT ou à expédier au SNAD CGT
263, Rue de Paris – Case 452 – 93515 MONTREUIL CEDEX

***Le 6 décembre 2012, deux bus conduiront à Paris
des agents de Bayonne, Bordeaux et Midi-
Pyrénées (à ce jour environ 80). Pour les
modalités pratiques contactez nos militants
locaux.***



**Les organisations syndicales des douanes
CFDT – CFTC– CGT – USD-FO– SOLIDAIRES – UNSA**

Officiellement, la RGPP a été stoppée ; en pratique, les suppressions d'emplois et les restructurations à la hache se poursuivent et pourraient même s'amplifier sous le nouveau nom de MAP (modernisation de l'action publique).

Depuis quelques semaines, la Direction générale des Douanes n'a plus qu'une seule formule en bouche : elle aurait élaboré un « plan stratégique » pour définir l'avenir de notre administration...sauf qu'elle refuse absolument de parler de son contenu avec les représentants des personnels !

En revanche, elle convoque les directeurs interrégionaux et régionaux à Ivry le 6 décembre pour leur fixer une feuille de route dans le cadre de ce plan stratégique. Les personnels ont le droit de savoir ce que l'administration leur mijote !

Le DG méprise le dialogue social, piétine les revendications exprimées par les personnels, s'en prend même à leurs carrières, et ses réformes ont contribué à dégrader les conditions de travail. Allons lui demander des comptes directement !

L'ensemble des organisations syndicales douanières appellent les personnels douaniers à se rendre à cette réunion.

C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous le 6 décembre à 9H00, avenue de Verdun à Ivry-sur-Seine, à l'angle du mail Monique Maunoury*.

Le service public douanier ne doit pas être uniquement l'affaire d'une poignée de hauts fonctionnaires.

**Ensemble, exigeons
une véritable concertation
sur l'avenir de la douane.**